



BELGIAN BEACHVOLLEY CHAMPIONSHIP 2021 NATIONALE 2

RÈGLEMENT JOUEURS/JOUEUSES

1. Belgian Beach Tour Commission

La Belgian Beach Tour Commission (BBTC) est l'organe responsable du circuit National 2 de 2021. Toute communication de la BBTC avec les joueurs se fait via le site web: <http://www.belgiumbeachvolley.be>

2. Circuit Nationale 2

2.1. Général

Le circuit national 2 2021 est composé de plusieurs tournois.

La procédure de demande et les conditions pour organiser un tournoi se trouvent dans le Bluebook National 2.

Si vous obtenez l'accord pour organiser le tournoi, il doit être fait selon le règlement qui suit.

2.2. Calendrier des compétitions

La méthode de jeu dépend du nombre d'équipes inscrites et des terrains disponibles. L'organisation établira le programme de chaque tournoi et le placera sur le site à temps (2 jours avant le début du tournoi, par exemple le jeudi soir avant 23h59 pour un tournoi de samedi).

3. Organisation des tournois

- 3.1. Chaque jour du tournoi et au moins une demi-heure avant leur premier match, les deux joueurs d'une équipe doivent signer la liste des participants au secrétariat. En signant la liste, les deux joueurs reconnaissent connaître et suivre les règles relatives à la COVID.
- 3.2. Les heures indiquées sur le calendrier ne sont que des heures indicatives. Immédiatement après la fin d'une partie, les joueurs de la partie suivante doivent prendre leur place.
- 3.3. Toutes les équipes sont désignés comme arbitre ou marqueur pour d'autres matchs. Ils peuvent demander à quelqu'un d'autre de le faire, mais restent responsables de l'exécution de cette obligation. Immédiatement après l'appel, la feuille de match et le ballon utilisé lors du match doivent être récupérés auprès de la direction du tournoi. Après le

match, le ballon ainsi que la feuille de match signée par les deux capitaines, doivent être retournés à la direction du tournoi.

- 3.4. Pour les sets jusqu'à 21 points, les deux équipes changent de côté après chaque multiple de 7 points, sans pause. Pour les séries de 15 points, cela se fait tous les 5 points.
- 3.5. La pause entre les sets est d'une minute maximum.
- 3.6. Il n'y a pas de temps-mort technique.
- 3.7. Les équipes disposent d'un temps-mort de 30 secondes par set, à prendre librement. Cette règle s'applique aussi dans un éventuel 3e set.

4. REGLES DU JEU

Pour les personnes intéressées, nous renvoyons au site web de la FIVB (https://www.fivb.com/en/beachvolleyball/thegame_bvb_glossary/officialrulesofthegames), où, sous la rubrique "règles du jeu", le règlement original complet peut être consulté.

Quelques lignes directrices :

- 4.1. Le ballon est "dedans" lorsqu'il touche le terrain de jeu, y compris les lignes latérales et arrière.
- 4.2. Le toucher par un contre compte comme un toucher par l'équipe. Après avoir une touche de contre, l'équipe qui contre peut donc encore toucher le ballon deux fois avant de le renvoyer à l'adversaire.
- 4.3. Chaque passe doit être pure. Toute rotation de la balle plus qu'une fois autour de son axe, est fautive. Ce n'est que lorsqu'il s'agit de défendre une frappe violente au-dessus de la tête qu'il est permis de tenir brièvement le ballon avec les doigts et de la faire tourner.
- 4.4. Il est interdit de faire une passe avec une seule main. Par contre, la balle peut être jouée avec les articulations ou des bouts de doigts tenus ensemble.
- 4.5. Si une frappe d'attaque est donnée en touche haute, elle doit être propre et perpendiculaire aux épaules.
- 4.6. Chaque contact avec le filet au cours de l'action de jouer, est une faute.

5. CLASSEMENT DANS LES POULES

Le classement dans les poules sera le suivant :

1. Nombre de matches gagnés dans la poule
2. Quotient du nombre de sets gagnés par le nombre de sets perdus dans les matchs de poule.
3. Quotient de tous les points gagnés pendant les matches de poule par tous les points perdus pendant les matches de poule.
4. Points au classement général juste avant le début du tournoi
5. Selon le tirage au sort

6. CLASSEMENT

Le classement détermine:

- si une équipe participera à une manche;
- la position de l'équipe dans le schéma des matches.

Le classement se fait sur base des points. Les points d'une équipe sont la somme des points individuels des joueurs/joueuses.

6.1. Classement de démarrage

Le classement de démarrage est établi comme suit:

1. selon le total des points à ce moment
2. Date d'enregistrement

6.2. Calcul des points individuels en 2021

Les points ne sont calculés qu'après la finale d'un tournoi.

Lorsqu'il est démontré, qu'un joueur/joueuse n'a pas pu participer pendant une certaine période de la saison précédente à la suite d'une blessure de longue durée ou suite à une grossesse, la période sera prolongée en ajoutant le nombre de semaines que le joueur n'a pas pu participer, étant entendu que la période totale est de 2 x 52 semaines maximum, et que les résultats obtenus pendant la période prolongée entrent dans le calcul à 70%.

Les points obtenus lors des tournois de National 2 apparaîtront séparément sur le site (<http://www.belgiumbeachvolley.be>).

Les points de la saison 2021 sont calculés sur la base de la saison 2019.

6.3. Points à gagner par joueur/joueuse par manche

Nationale 2: Messieurs et Dames	
Place	Points
1e	35
2e	30
3e	25
4e	20
5e	18
6e	16
7e	14
8e	13
9e - 16e	10
Àpd 17e	5

7. INSCRIPTION ET ADMISSION

- 7.1 Une inscription est possible jusqu'à trois jours avant la manche (par exemple jusqu'à mercredi 23h59 pour un tournoi de samedi).
- 7.2. Afin de pouvoir s'inscrire, les 2 joueurs/joueuses doivent obtenir un *numéro d'enregistrement beach*. L'application, qui est gratuite, se fait uniquement par le site: <http://www.belgiumbeachvolley.be>
- 7.3. L'inscription se fait aussi via le même site. Chaque tournoi a un nombre maximum d'équipes participantes.
- 7.4. Une équipe, dont un/une des joueurs/joueuses est déjà inscrit(e) dans une autre équipe pour une manche, ne peut s'inscrire qu'au moment que l'autre équipe a annulé pour la manche concernée. Cette annulation se fait également par notre site.

- 7.5. Lors de l'inscription une équipe paie 35 € droits d'inscription par manche.
- 7.6. Des joueurs/joueuses qui ne sont pas affiliés à VOLLEY VLAANDEREN ou à la FVWB doivent s'assurer eux-mêmes de toutes les assurances nécessaires. L'organisation ne peut en être tenue responsable.
- 7.7. Des joueurs /joueuses d'une équipe de sélection qui participent à un tournoi Nationale 2 seront placé(e)s en bas.

8. MODIFICATION D'UNE EQUIPE

- 8.1. Pour toute modification de l'équipe, l'équipe originale doit d'abord annuler son inscription, avant qu'une nouvelle équipe puisse s'inscrire. L'inscription et la désinscription se font via notre site.
- 8.2. Une équipe qui a commencé à un tournoi, ne peut plus être modifiée pendant le tournoi.

9. DESINSCRIPTION

- 9.1. Un joueur/joueuse qui, après la date de clôture, pour raison de maladie ou blessure, est incapable de participer à un tournoi, doit immédiatement en informer le responsable de la compétition par mail: johanvanriet@telenet.be
- 9.2. Le joueur/joueuse qui s'est retiré(e) d'un tournoi conformément à l'article précédent (9.1.), ne peut participer à une quelconque autre activité de beachvolley ce weekend-là, à l'exception d'un entraînement adéquat.
- 9.3. Après une annulation comme décrit au point 9.1., le joueur concerné doit soumettre à la BBTC une attestation médicale endéans les 5 jours. Une fois cette condition remplie, le joueur peut reprendre la compétition lors d'une manche suivante du Belgian Beachvolley Championship.
- 9.4. Si un joueur/joueuse se désiste pour un tournoi sur base de l'article 9.1., son équipier est autorisé, après remise du certificat médical, à continuer avec un autre joueur/joueuse. Si le désistement se fait après publication du calendrier des matches sur le site, celui-ci ne sera pas adapté.
- 9.5. Une équipe modifiée (comme dans l'article 9.4.) ne peut jamais être classée plus haut pour une manche que l'équipe originale.

10. EQUIPEMENT

Les équipes doivent être habillées de manière uniforme. Si l'organisateur fournit (une partie) de la tenue, les équipes sont tenues de porter la tenue fournie dès leur entrée sur le terrain de jeu. Si l'organisateur ne fournit pas de maillots, les équipes doivent fournir les leurs. Les maillots doivent être uniformes (même couleur) et porter un numéro. Un numéro inscrit sur le bras ou la jambe est autorisé.